



Information Direction le 01 février 2013

La Direction nous informe qu'elle fera appel à environ 60 intérimaires à partir du lundi 4 février pour pallier aux 200 moteurs de retard. Ils auront un contrat de 4 à 6 semaines et seront affectés dans les secteurs montage, usinage et magasin.



D'autre part, la direction nous informe que les heures supplémentaires obligatoires du mois de décembre payées à 125% au lieu de 150% seront régularisées sur février.

La CGT